



destruction moral et abus.

Par **clara1405**, le **11/11/2010** à **09:49**

Bonjour

j'ai vecu 5 ans avec homme qui ne ma jamis aider finacièrement,

plusieurs année son ex femme ma fait chier, ils sont divorcer mais aujourd'hui il revit ave elle.

j'ai l'impression qu'ils sont tout prémééditer pour me manipuler

il ne ma jamàis versé le moindre centime pour un loyer ou autre et pourtant le logement est aux deux nom nous avons un enfant ensemble.

son ex femme a mis des photos d une femme a poil pour son divorce disant que c est moi pour que leur enfants ne viennent pas.

le plus surprennant c est que monsieur est venu se defendre seul et sans avocat il n a jamais fais appel ni m avoir defendu il la laisser dire n importe quoi j ai deposer plainte des lors que j ai decouvert ceci des recpetion de la decision de jsutice, il me dit qu il ne savais pas qu elle a fait sa, mais qu il fallais oublier pourtant 1 mois après je decouvre qu ils partent en vacance ensemble.

j ai deposer plante contre eux.

quesque je peux demande pour tout ses abus moral,, insulte impayer en gros j ai eu affaire a deux enfoirées et aujourd'hui il me dit qu il ne vivent pas ensemble et pourtant ils sont bien ensemble.

je pense pour ne pas me devopir quoi que se soit car il va pretendre qu il dois 50.000 euros a sa femme grace a la decision et pourtant il vivent bien ensemble aujourd'hui.

quie pensez vous merci